

"Compte Rendu réunion circuit en la mairie du Beausset"

30 avril 2019 (10h30-11h40), étaient présents: Georges Ferrero, maire du Beausset, M. Benassia, conseiller municipal du Beausset (chargé des relations avec le circuit et l' aéroport), Stéphane Clair, directeur du circuit accompagné de deux collaborateurs, M. Plassat, responsable des études acoustiques pour le circuit, et pour le Collectif Laurent Caulet (les Ginestés Vigilants), JP Hoornaert (Collectif), Thierry Dubois-Laizet (AEC).

SUR LE CIRCUIT:

- Nous avons obtenu, au travers des questions techniques posées (par Jean Pierre Hoornaert) des réponses et précisions de l' acousticien sur les balises, les prises de sons, les analyses, et la transmission de données après les enregistrements qui seront effectués.

- Nous avons convenu que la pose serait faite sur une période de 3 mois (de fin août à fin novembre 2019, période d' assez fort roulage dont le Bol d' Or), soit chez une seule personne, Mme Mélin, soit chez deux à raison dans ce cas d' un mois et demi chez chacune d' entre elles (coordonnées à fournir sous quinzaine), et obtenu, malgré le désir du maire du Beausset d' une participation financière du Collectif, que le coût global soit à la charge du circuit.

INFORMATION: il n' y aura pas de roulage la semaine précédant celle du GP de F1 ni durant celle qui le suivra, soit donc 3 semaines de relative tranquillité du 10 au 30 juin environ seulement entrecoupée des 3 journées du GP..

SUR L' AÉROPORT :

Bien que non prévu à l' ordre du jour, nous avons abordé le sujet quant au refus du maire du Beausset de solliciter la création d' une Commission Consultative: M. Benassia s' y étant à nouveau opposé a cependant accepté de revoir la question qui n' a pas soulevé d' opposition du directeur de l' aéroport ...M. Clair..

Quant au problème du voltigeur, M. Clair a indiqué qu'il n' y avait pas qu'un pilote et un avion et que l' autorisation donnée ne provenait pas de lui, car cela n' est pas de sa compétence, mais de la direction de l' aviation civile, les avions concernés ne venant pas systématiquement d' ailleurs de l' aéroport du Castellet. Il nous faudra donc solliciter de celle ci l' arrêt de cette pratique sur notre secteur.

En aparté, M. Clair a confié que notre contestation de la demande d' extension de rotations aux aéronefs hors Schengen, qui a abouti à un refus, l'embêtait car il le privait d' un pan d' activité économique supplémentaire ainsi que de 2 emplois, précisant qu'à l' heure actuelle le rythme n' atteignait pas les 15 000 mouvements et ne passerait donc pas à 50 000 comme envisagé et repris par le maire du Beausset en 2016 publiquement en Conseil Municipal lors de l'enquête publique relative au nouveau PEB (Plan d'Exposition au Bruit).